



**HAL**  
open science

# L’emblématique du monument de la bataille de Nancy : la distorsion mémorielle et le risque d’amnésie collective

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. L’emblématique du monument de la bataille de Nancy : la distorsion mémorielle et le risque d’amnésie collective. 2016. hal-02130705

**HAL Id: hal-02130705**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02130705v1>**

Preprint submitted on 27 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L’emblématique du monument de la bataille de Nancy : La distorsion mémorielle et le risque d’amnésie collective**

Jean-Christophe Blanchard – CRULH (EA 3945) – Université de Lorraine

La bataille de Nancy (5 janvier 1477) est un évènement bien connu des médiévistes qui dépasse largement le cadre régional et prend place dans l’histoire européenne. Étudié en détail dans le cadre de son cinquième centenaire en 1977, il n’est guère d’aspects le concernant qui demeurent dans l’ombre. Il en va ainsi du monument qui commémore cette journée et qui ancre son histoire dans le temps long (de 1477 à nos jours). L’article de Françoise-Thérèse Charpentier, extrêmement riche et parfaitement documenté, pourrait d’ailleurs dissuader l’historien du XXI<sup>e</sup> siècle de rouvrir ce dossier<sup>1</sup>. Pourtant la « découverte » du Fonds Donders conservé à Nancy aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle et la mise en ligne d’un certain nombre de titres de presse lorrains autorisent un nouveau questionnement, dans la diachronie, de l’histoire du monument<sup>2</sup>. Et ce questionnement peut en particulier porter sur l’emblématique d’un marqueur mémoriel privilégié de la guerre non seulement en Lorraine mais, également, au-delà des frontières de cette région. Les mutations et les glissements de sens des emblèmes représentés, induits par la longue durée, influent sur la perception que l’on a pu et que l’on peut encore avoir du monument.

Cette histoire et l’évolution de cette emblématique s’inscrivent dans trois périodes nettement déséquilibrées qui conduisent, non sans plaisir, le médiéviste aux portes du XX<sup>e</sup> siècle. Du lendemain de la bataille à 1888 s’étend une longue période de gestation d’un monument commémoratif. La deuxième correspond à la durée de vie du Comité de la Croix de Bourgogne (1892-1914), c’est une phase d’intenses réflexions quant aux orientations que doit prendre le projet mais aussi et surtout une phase d’échecs. La troisième enfin, liée à la création du Comité du monument de la bataille de Nancy (1919-1928), voit se poursuivre les travaux d’élaboration de la précédente et voit aboutir enfin la réalisation du monument.

### **Le monument de 1477 à 1888**

La première de ces périodes, quoique la plus longue, est bien moins complexe que les suivantes. Initialement voulu par René II pour commémorer la mémoire de Charles le Téméraire, mort lors de la bataille de Nancy du 5 janvier 1477, le monument de la Croix de Bourgogne est d’abord une croix votive. Un manuscrit de la Bibliothèque de Nancy conserve le souvenir de ce premier monument qui, en 1534, était une croix de Lorraine dotée d’une inscription commémorant la mort du duc de Bourgogne et célébrant la victoire de René II<sup>3</sup>. Il est à noter qu’il est ambigu de parler de monument de la croix de Bourgogne ou de place de la croix de Bourgogne car dès l’origine, semble-t-il, c’est une croix de Lorraine et non une croix de Saint-André, l’emblème des Bourguignons, qui fut représentée<sup>4</sup>.

Avec le temps, le monument devient un monument à la gloire des ducs de Lorraine, puis de la Lorraine. En mauvais état au début du XVII<sup>e</sup> siècle, il est reconstruit à l’initiative

---

<sup>1</sup> Françoise-Thérèse Charpentier, « De la croix de Bourgogne au monument de la Bataille de Nancy », *Le Pays Lorrain*, vol. 58, 1977, p. 147-175.

<sup>2</sup> Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 1 F 293. Une part de ce fonds a malheureusement été perdue avant son dépôt, lors d’un bombardement pendant la première guerre mondiale.

<sup>3</sup> Sur le contexte politique nancéien de 1888 à 1928 : René Taveneaux (dir.), *Histoire de Nancy*, Toulouse, Privat, 1978, p. 379-392 et 431-436.

<sup>4</sup> Sur la croix de Saint-André bourguignonne : « Croix de Saint-André ». *Devise - CESC - Les familles / Maison de Bourgogne / Philippe III de Bourgogne*. [En ligne] Publié en ligne le 19 octobre 2013. URL : <http://base-devise.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1577> Consulté le 1/03/2017.

du gouverneur de Nancy Elisée de Haraucourt en 1610<sup>5</sup>. Il se dégrade à nouveau puis semble disparaître dans la tourmente révolutionnaire.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dès les premiers temps de la Restauration, les notables nancéiens cherchent à reconstituer les symboles du passé<sup>6</sup> et notamment à rallumer la flamme du souvenir de la bataille de Nancy. Mais le pouvoir central semble réticent comme en témoigne une lettre du préfet de la Meurthe au maire de Nancy du 8 février 1816. Selon lui, ce projet entretiendrait, renouvellerait même, les animosités de contrées à contrées du régime féodal. Or, je le cite, « le Lorrain et le Bourguignon autrefois divisés, sont devenus membres d'une même famille dont notre roi légitime [Louis XVIII] est le père, et nous ne devons plus rivaliser aujourd'hui que de zèle, d'affection et de respect envers notre commun souverain. »<sup>7</sup> Le nouveau monument – une colonne surmontée d'une croix de Lorraine – fut cependant érigé en 1822<sup>8</sup>.

Une quarantaine d'année plus tard, Napoléon III, interpellé par la simplicité de cette colonne lors d'une visite à Nancy, exprima son désappointement au maréchal Forey, commandant du 3<sup>e</sup> Corps d'armée. Ce dernier le notifia alors au maire de Nancy dans une lettre du 14 janvier 1865 qui mentionne que « profondément touchée de tout ce qui touche à nos gloires nationales, sa Majesté [lui] a fait connaître qu'Elle verrait avec plaisir s'élever sur cet emplacement, resté historique, un monument [...] plus en rapport avec l'importance du fait qui s'y rattache et qui intéresse tout particulièrement l'ancienne province lorraine et la ville de Nancy. »<sup>9</sup> Cette volonté de Napoléon III resta lettre morte. C'est pourtant dans les mêmes moments qu'est publié à Nancy le projet de décentralisation de 1865 dont les 19 notables signataires étaient « tous intéressés par l'histoire de leur province. »<sup>10</sup> Et ce n'est qu'en 1888, bien après la défaite de 1870 et l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, mais juste après l'affaire Schnæbelé<sup>11</sup> – est-ce un hasard ? – que l'intérêt pour le monument de la croix de Bourgogne refit son apparition<sup>12</sup>.

### **Le Comité de la Croix de Bourgogne (1892-1914)**

Il faut cependant attendre 1892 pour que soit créé le Comité de la Croix de Bourgogne<sup>13</sup>. Le futur monument est d'emblée revendiqué comme nationaliste, patriotique et célébrant le rôle déterminant de la bataille de Nancy (donc de la Lorraine) dans la construction de la France. La même année, les fêtes de Nancy, auxquelles assiste le président Carnot, sont d'ailleurs l'occasion d'une prise de conscience de l'importance de la région dans le cadre national<sup>14</sup>. Dans son allocution du 25 octobre 1892, l'architecte Thiébaud, qui préside alors la Commission provisoire de restauration de la Croix de Bourgogne, n'hésite pas à

---

<sup>5</sup> Nancy, Bibliothèque municipale, P.FG.DE-00-128 v°.

<sup>6</sup> René Taveneaux (dir.), *op. cit.*, 1978, p. 345.

<sup>7</sup> Nancy, Archives municipales, 1 M 203.

<sup>8</sup> Ce monument, peint en 1833 par François-Alexandre Pernot (*Vue de la ville de Nancy*, Dijon, Musée des Beaux-Arts), est actuellement conservé à Nancy au Musée lorrain, Inv. D.2008.0.2 (cf. François Pupil, *La mort du Téméraire, Peintures d'histoire*. Catalogue de l'exposition, Nancy, 1997, p. 21-24),

<sup>9</sup> Lettre du maréchal Forey au maire de Nancy faisant état du souhait de l'empereur de voir s'élever un monument plus en rapport avec la valeur de l'évènement (Nancy, Archives municipales, 1 M 203).

<sup>10</sup> Paul Sadoul, « Le Régionalisme Lorrain de 1830 à 1914 », *Le Pays Lorrain*, vol. 92, 2011, p. 367-374, ici p. 369.

<sup>11</sup> Le 20 avril 1887, l'arrestation en territoire annexé de Guillaume Schnæbelé, commissaire spécial français, accusé d'espionnage par les Allemands, provoque de graves tensions entre les deux États. Cf. Guy Cabourdin, « Schnæbelé et l'Alsace-Lorraine (1871-1882) », *Annales de l'Est*, 1963, n° 1, p. 189-220.

<sup>12</sup> *Express de l'Est* du 9 mai 1888.

<sup>13</sup> Sa création est relatée par l'architecte Émile Jacquemin dans *L'Immeuble et la construction dans l'Est* daté du 30 octobre 1892.

<sup>14</sup> Paul Sadoul, *op. cit.*, p. 373.

affirmer « que deux fois, la Lorraine eût le grand honneur de sauver la France en attendant qu'elle se donnât à elle : une première fois, avec Jeanne d'Arc la bonne Lorraine, une seconde fois, avec René II le grand lorrain »<sup>15</sup>.

Le Comité lança un premier concours le 1<sup>er</sup> mars 1893 mais malgré la qualité des quatre projets proposés, décrits dans l'*Est Républicain* du 25 juillet 1893, le concours fut déclaré infructueux dans le même journal le 27 juillet<sup>16</sup>. La description proposée permet de se faire une idée des aspects emblématiques alors pressentis. Rappelons ici que le Comité désirait alors « que le monument actuel, dans ses lignes principales, entre dans la composition du projet nouveau... » ; la croix de Lorraine était donc le principal emblème à mettre en valeur. Le premier projet (de Lucien Humbert), intitulé « Preny-Prény », allusion au cri de guerre des ducs de Lorraine, devait être orné de « deux statues en pied [représentant] le duc René et le duc Charles, sur les faces latérales des bas-reliefs et des blasons d'Alsace et de Suisse. Sur les quatre piles isolées des arcs-boutants, les blasons des quatre grands chevaux de Lorraine : Lenoncourt, du Châtelet, de Haraucourt et de Lignéville. » Le deuxième projet également nommé « Priny-Priny » mettait en valeur un emblème ducal : le bras armé issant d'une nuée, et la devise : « Une pour toute ». Les armoiries de la Suisse et de Strasbourg, accompagnant celles de la Lorraine, faisaient également partie de l'ensemble. La croix de Lorraine, figure imposée, devait ici reposer sur une colonne tenant un chardon. Le troisième projet, comportait les statues de Jeanne d'Arc et de René II, les armoiries pleines de Lorraine et celles des villes de Lorraine et de Bourgogne. C'est enfin la lettre d'un lecteur qui nous renseigne de manière trop allusive sur le quatrième projet portant pour nom la devise de la ville de Nancy : *Non inultus premor*. Le programme emblématique du monument est posé dès la proposition de ces différents projets.

Un deuxième concours suit ; l'appel en est daté du 15 août 1893 et c'est finalement le projet de Victor Prouvé et de Camille Martin qui est retenu en novembre (**illustration 1**)<sup>17</sup>.

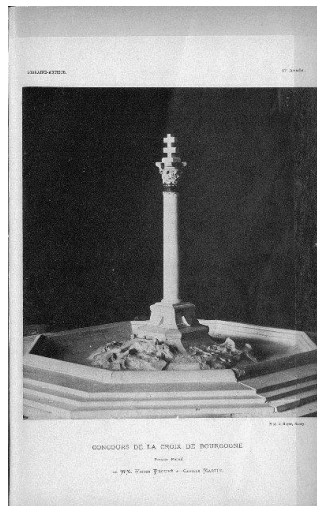


Illustration 1 : Le premier projet de Victor Prouvé et Camille Martin, concours du 15 août 1893 (*La Lorraine artiste* du 24 décembre 1893)

<sup>15</sup> L'allocation de Thiébaud est transcrite par Émile Jacquemin (cf. note 13).

<sup>16</sup> Premier appel à concours (Nancy, Archives municipales, 1 M 203).

<sup>17</sup> Deuxième appel à concours (Nancy, Musée lorrain, dossier Croix de Bourgogne). Les résultats sont publiés dans l'*Est Républicain* le 16 novembre 1893, les projets primés mais non retenus sont décrits le 20 novembre et le lendemain le journal propose au lecteur une reproduction photographique de la maquette (elle est également reproduite dans *La Lorraine artiste* du 24 décembre 1893). Sur la collaboration des deux artistes : Blandine Otter, « Camille Martin et Victor Prouvé. L'union pour l'art décoratif », dans *Camille Martin, artiste de l'École de Nancy. Le sentiment de la nature*, Paris, Somogy, 2010, p. 42-51.

Emblématiquement parlant, le projet vainqueur, exposant le corps du vaincu posé au bord d'une vasque symbolisant l'étang Saint-Jean, fait surtout la part belle à la croix de Lorraine, posée sur un chapiteau orné de chardon nancéien, même si des écus sculptés sur le piédestal témoignent de l'intérêt porté à l'héraldique. La description des autres projets, succincte, ne permet pas de se faire une réelle idée de la place que l'emblématique pouvait y occuper mais retenons que le projet de Carl, portant la devise en patois lorrain *C'nem po tojo* (ce n'est pas pour toujours) fait allusion à une plaque de marbre noire placée dans la basilique Notre-Dame de Sion en 1873. Cette plaque évoquait l'annexion récente d'une partie de la Lorraine en 1870. Le discours éminemment lorrain de Carl est confirmé par l'importance qu'il donne à la « statue allégorique, assise, qui paraît représenter la Lorraine », placée au premier plan. Les deux projets de Biet et Vallin évoquent quant à eux davantage la Russie que la Lorraine (*France et Russie* et *Cronstadt-Toulon*)<sup>18</sup>. D'autres projets sont encore décrits sommairement dont deux de Lucien Humbert : le premier est une version quelque peu modifiée du projet proposé au premier concours et le second, intitulé *Moult me tarde*, une adaptation de la devise du duc de Bourgogne Philippe le Hardi<sup>19</sup>. Sa description, très sommaire, (on sait seulement qu'il est « d'une ornementation riche et compliquée »), traduit peut-être l'agacement de l'architecte évincé lors du premier concours. La colère de ce dernier, une nouvelle fois recalé, est à son comble au lendemain de la proclamation des résultats. Il dénonce le plagiat de son idée d'une vasque pour rappeler l'étang Saint-Jean (**illustration 2**)<sup>20</sup>.

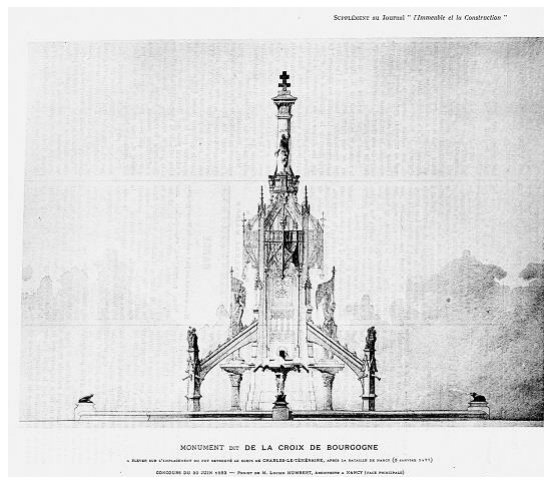


Illustration 2 : Le premier projet de Lucien Humbert, concours du 1<sup>er</sup> mars 1893 (*L'Immeuble et la construction dans l'Est* du 21 janvier 1894)

Le conflit oppose en fait les artistes-peintres et les architectes. Mais c'est aussi une querelle des « anciens » et des « modernes », avec d'un côté les tenants d'« un éclectisme d'inspiration plutôt classicisante »<sup>21</sup> et de l'autre les émules de l'Art Nouveau. Le projet de

<sup>18</sup> L'idée de fusion du monument de la bataille de Nancy avec un monument célébrant l'entente franco-russe est alors évoquée dans la presse (*Est Républicain* du 19 octobre 1893).

<sup>19</sup> « Y ME TARDE ». Devise - CESC - Les familles / Maison de Bourgogne / Philippe II de Bourgogne. [En ligne] Publié en ligne le 28 septembre 2013. URL : <http://base-devise.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1453> Consulté le 6/03/2017.

<sup>20</sup> Lettre du 19 novembre 1893 dans *l'Est Républicain* du 23 novembre 1893, dans *l'Immeuble et la construction dans l'Est* du 26 novembre 1893, avec réponse du Comité de la Croix de Bourgogne. Une nouvelle lettre de protestation de Lucien Humbert est publiée dans le même journal le 3 décembre 1893. Les projets de Lucien Humbert sont reproduits dans *l'Immeuble et la construction dans l'Est*, celui du premier concours le 21 janvier 1894 et celui du deuxième concours le 29 avril 1894.

<sup>21</sup> Nicolas Padiou. « *Classiques et rationalistes* » : une revue régionale d'architecture entre Garnier et Viollet-le-Duc, *L'Immeuble et la construction dans l'Est* (1887-1914) », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n°2, 2<sup>e</sup> semestre 2001, p. 53-70, ici p. 67.

Prouvé et Martin, exposant le cadavre du Téméraire, fait scandale. Les partisans d'une certaine modernité (les principaux acteurs de la future École de Nancy) s'opposent alors dans la presse aux détracteurs de l'œuvre qui trouvent l'exposition de ce corps malsain et humiliante pour la Bourgogne<sup>22</sup>. On notera que le choix de cette représentation n'était pourtant pas totalement nouveau puisque plusieurs peintres avaient choisi de commémorer la bataille de Nancy en montrant la dépouille dénudée du Bourguignon. Citons, entre autres, le tableau d'Auguste Feytaud, *Charles le Téméraire retrouvé après la bataille de Nancy*, médaillé au Salon de 1865 et exposé au Musée des Beaux-Arts de Nancy<sup>23</sup>. C'est une décision de la Commission des monuments historiques (aux mains des architectes...) qui tranche la question en 1894 en refusant le déclassement de l'ancien monument, nécessaire à la réalisation du nouveau. Ce refus conduit à l'abandon du projet de Prouvé et Martin et à la dissolution du Comité.

En 1896, l'idée du monument réapparaît dans la presse<sup>24</sup>. En 1898, le monument de 1822 est déclassé par la Commission des monuments historiques et un nouveau comité est finalement créé début 1899<sup>25</sup>. Il convient de noter qu'à l'occasion de cette création, un journaliste de *L'Immeuble et la construction dans l'Est* décrit ce nouveau comité comme un « simple comité de quartier, ne comprenant que des noms peu connus, presque pas de nancéiens de vieille souche, aucun personnage marquant des paroisses Saint-Léon et Saint-Joseph, ni curés de ces églises, ni membres de cette ancienne noblesse lorraine qui seconda René II et dont les descendants existent encore au milieu de nous » et il en déplore surtout « la teinte de dreyfusisme »<sup>26</sup>. Dans le contexte de la crise boulangiste et de l'affaire Dreyfus, il semble bien que les clivages politiques de la société nancéienne sont un obstacle réel à la réalisation d'un monument sur la place de la Croix de Bourgogne et ce malgré l'unanimité qu'il semble susciter depuis les origines. Le projet avorte une nouvelle fois. « La Croix de Bourgogne est retombée dans les vases de l'étang... »<sup>27</sup>.

Par la suite, la presse se fait régulièrement écho de sa survie mais rien n'avance réellement. Notons tout de même qu'en 1902, Albert Jasson, architecte de la ville de Nancy, propose une esquisse conservée dans les fonds des Archives municipales de Nancy que Françoise-Thérèse Charpentier n'avait pas relevée. Cette esquisse présente un bassin avec un édicule en son milieu. Au sommet de ce dernier, une victoire ailée brandit une couronne de lauriers. Ce projet mérite une attention très relative malgré la présence des principaux emblèmes lorrains – croix de Lorraine, alérion, chardon et, peut-être, les bars du duché de Bar si l'on interprète les poissons servant de jets d'eau comme ces figures héraldiques présentes dans les grandes armes de Lorraine<sup>28</sup>.

En 1906, un troisième comité voit le jour, il est présidé par Charles Donders, un entrepreneur récemment installé à Nancy et également président de l'Association des amis du

---

<sup>22</sup> Sont révélateurs de ces querelles les articles suivants : Émile Gallé, « Instantanés pris au concours de la Croix de Bourgogne », *La Lorraine artiste*, p. 733-743 ; ceux parus dans *L'Immeuble et la construction dans l'Est* les 10 décembre 1893 (signé Thénodée Gentillatre pour qui le jury était « composé en majeure partie d'ardents apôtres du symbolisme »), du 28 janvier 1894 (signé E. J.). On consultera encore, dans le même journal, les numéros des 21 et 28 janvier, 4 et 29 février et enfin du 6 mai 1894 où l'on continue de donner la parole à Lucien Humbert qui critique vivement Émile Gallé. On trouve également une critique (signée A. B.) allant dans le même sens dans *l'Impartial* du 25 mai 1894.

<sup>23</sup> François Pupil, *op. cit.*, p. 26-39.

<sup>24</sup> Dans *L'Immeuble et la construction dans l'Est* notamment.

<sup>25</sup> L'arrêté de déclassement est daté du 10 juin 1898 (Nancy, Archives municipales, 1 M 203) ; *L'Immeuble et la construction dans l'Est* du 29 janvier 1899.

<sup>26</sup> Article du 12 février 1899. Les penchants dreyfusards de Prouvé sont connus : Bernard Tillier, « Humanisme social et conscience politique chez Victor Prouvé », dans *Victor Prouvé (1858-1943)*, Paris, Gallimard, 2008, p. 43-49, ici p. 47.

<sup>27</sup> *L'Immeuble et la construction dans l'Est*, 24 septembre 1899.

<sup>28</sup> Nancy, Archives municipales, 1 Fi 1942.

Nouveau-Nancy. En 1909, une caricature le qualifie de « Maire du *Nouveau-Nancy*, Président du Comité de la Croix de Bourgogne » (**Illustration 3**).

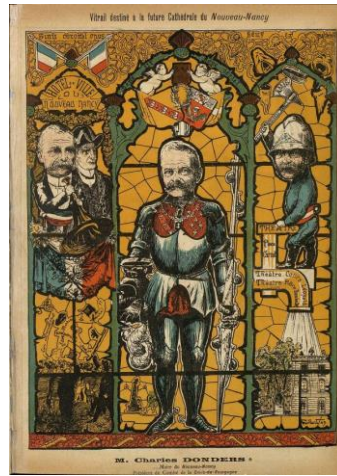


Illustration 3 : Caricature de Charles Donders parue dans le *Cri de Nancy* du 19 janvier 1909

Il s'agit du dessin d'un « vitrail destiné à la future Cathédrale du *Nouveau-Nancy* », Donders y est représenté debout, en armure, devant l'ancien monument. Il tient son heaume de la main droite et une lance de tournoi de la main gauche<sup>29</sup> ; six escargots rampent sur la lance ornée de l'inscription : « Comité de la Croix de Bourgogne »<sup>30</sup>. Malgré la lenteur dénoncée par ses détracteurs, Donders est parvenu à remettre le projet sur les rails et le comité a fait imprimer une brochure parue à Nancy en 1907. Elle comprend le texte d'une conférence de Christian Pfister, déjà imprimé en 1893, et deux textes inédits, l'un d'Albert Collignon et l'autre d'Emile Hinzelin<sup>31</sup>. Mais surtout, la couverture en a été confiée à Edmond des Robert (**Illustration 4**)<sup>32</sup>.

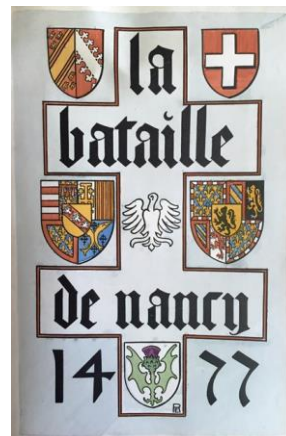


Illustration 4 : Couverture réalisée par Edmond des Robert de la brochure de 1907

<sup>29</sup> Ce choix donne l'idée de maladresse et de manque d'habileté.

<sup>30</sup> Le *Cri de Nancy*, 19 janvier 1909. Président des Amis du Nouveau-Nancy, Charles Donders, né à Heming le 16 novembre 1852, installé à Nancy depuis 1891, y a créé une fonderie de cuivre rue de la République (*Est Républicain* du 26 novembre 1919).

<sup>31</sup> Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 1 F 293. La brochure s'ouvre sur un texte de présentation daté du 1<sup>er</sup> décembre 1907, suivi par la liste des membres du comité actif et du comité d'honneur dont Maurice Barrès est le premier membre d'honneur, puis par la conférence de Pfister (p. 1-17), « La bataille de Nancy dans la poésie, au théâtre et dans le roman » d'Albert Collignon (p. 18-32) et enfin par « Le monument à l'unité nationale à Nancy » d'Émile Hinzelin (p. 33-39).

<sup>32</sup> Pierre Marot, « Edmond des Robert (1878-1955) », *Le Pays Lorrain*, vol. 13, 1955, p. 113-116.

Ce spécialiste de l'héraldique, peintre lui aussi, a représenté une croix de Lorraine contenant le titre de l'opuscule : « La bataille de Nancy » en lettres gothiques, ainsi qu'un alérion et des armoiries de la ville de Nancy<sup>33</sup>, accostée de celles d'Alsace<sup>34</sup> et de Suisse<sup>35</sup>, de celles de René II<sup>36</sup> et de Charles le Téméraire<sup>37</sup> ; ainsi que de la date 1477. Le projet est si bien relancé qu'en 1908 Victor Prouvé réalise une nouvelle maquette. Celle-ci, connue par des cartes postales, représente René II (certains articles de presse parlent d'un héraut d'armes) à cheval, brandissant une croix de Lorraine (**Illustration 5**)<sup>38</sup>.

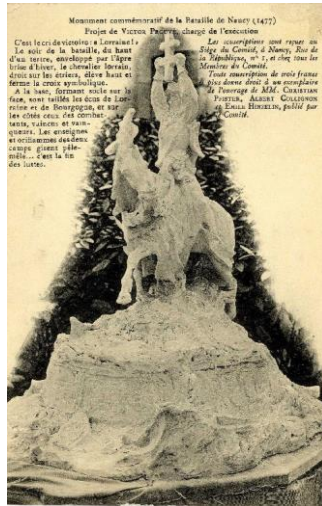


Illustration 5 : Carte postale représentant la maquette du deuxième projet de Victor Prouvé (Musée Lorrain, inv. 2006.0.4703)

Le texte de la légende des cartes postales permet de se faire une idée du projet emblématique de Victor Prouvé, peut-être inspiré par le travail d'Edmond des Robert : « À la base, formant socle sur la face, sont taillés les écus de Lorraine et de Bourgogne, et sur les côtés ceux des combattants, vaincus et vainqueurs. » Les critiques furent unanimement positives et la maquette de Prouvé reçut un très bon accueil. Elle fut notamment exposée au pavillon de l'École de Nancy lors de l'exposition de 1909, puis dans le péristyle de l'Hôtel de ville<sup>39</sup>. La statue équestre devait être en bronze (on conserve des devis des fonderies du Val

<sup>33</sup> D'argent au chardon de sinople fleuri de pourpre.

<sup>34</sup> Parti, au 1 : de gueules à la barre d'or accompagnée de six couronnes du même, trois en chef et trois renversées en pointe ; au 2 : de gueules à la bande fleuronnée d'argent.

<sup>35</sup> De gueules à la croix alésée d'argent.

<sup>36</sup> Coupé, en chef partie de trois traits : fascé d'argent et de gueules de huit pièces (Hongrie), d'azur semé de fleurs de lis d'or au lambel de gueules en chef [Anjou ancien (Sicile)], d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes d'or (Jérusalem) et d'or à quatre pals de gueules (Aragon) ; en pointe, parti : au 1 : d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bordure de gueules [Anjou moderne (duché)] ; au 2 : d'azur semé de croisettes au pied fiché d'or à deux bars adossés du même (Bar) ; sur le tout : d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent (Lorraine).

<sup>37</sup> Écartelé, aux 1 et 4 : d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bordure componée d'argent et de gueules (Bourgogne moderne) ; aux 2 : parti, au a : bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules (Bourgogne ancien) ; au b : de sable au lion d'or (Brabant) ; au 3 : parti, au a : Bourgogne ancien ; au b : d'argent au lion de gueules (Limbourg) ; sur le tout : d'or au lion de sable (Flandre).

<sup>38</sup> Les cartes postales sont conservées au Musée lorrain (inv. 2006.0.4702 et 2006.0.4703). C'est un article de *l'Étoile de l'Est* du 15 novembre 1909 qui rend compte de l'évocation par Charles Donders : « [du] socle en granit rose décoré d'attributs héroïques en bronze et d'où surgit, manteau flottant, le héraut d'armes chevauchant haut un palefroi richement caparaonné et levant, d'un geste vainqueur, la croix de Lorraine, signe d'indépendance et messagère de victoire : Réjouissez-vous, habitants de Nancy, Charles n'est plus, qu'on disait le Hardi, et grand-duc d'Occident ! ».

<sup>39</sup> Le projet est même vanté dans *l'Immeuble et la construction dans l'Est* (12 septembre 1909).



d'Osnes de 1911-1912<sup>40</sup>) et reposer sur un socle de pierre sculptée. Mais la concrétisation du projet ne vint pas malgré ce beau succès d'estime faute d'argent. On notera que quand paraît en 1912 *Un homme libre*, second volet du *Culte du moi*, Maurice Barrès consacre quelques pages à la victoire de René II sur le Téméraire. Il déclare : « En vérité le service que René II a rendu à la Lorraine est immense ; il lui a créé une conscience. » (p. 112). Il ne déplore cependant ni la ruine de l'ancien monument, ni les difficultés pour le remplacer. Barrès était pourtant membre du comité d'honneur depuis 1907.

Afin de remplir les caisses du comité, des fêtes sont alors organisées en juillet 1914. Le Comité les prépare avec grand soin afin de recueillir le plus grand nombre de souscriptions. Sont également vendues des vignettes et des broches à l'image du futur projet au profit de l'œuvre. Une nouvelle brochure est imprimée. Elle comprend des textes d'Hyppolyte Roy, de Léon Tonnelier, d'Émile Hinzelin et de René d'Avril. Cette brochure est illustrée par Victor Prouvé (**Illustration 6**)<sup>41</sup>.

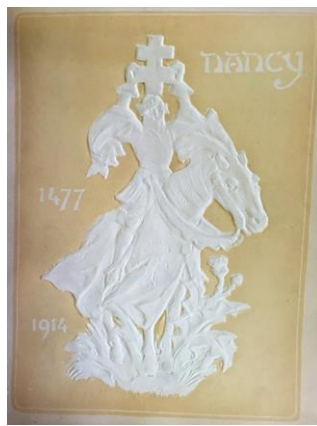


Illustration 6 : Couverture réalisée par Victor Prouvé de la brochure de 1914

La couverture représente René II à cheval, galopant sur une terrasse où pousse un chardon et brandissant une croix de Lorraine. Rappelons que le monument a d'emblée été pensé comme une proclamation nationaliste et patriotique, dont l'objectif est de célébrer le rôle déterminant de la bataille de Nancy (donc de la Lorraine) dans la construction de la France. Le but n'est pas d'humilier la Bourgogne, il est de rappeler l'unité de la France et la fraternité des régions qui la composent, de rappeler leurs liens indivisibles dans un contexte où justement certaines d'entre elles en sont séparées. L'image illustrant le poème *Vive Lorraine et Bourgogne !* d'Émile Hinzelin me paraît particulièrement significative de ces préoccupations<sup>42</sup>. La France prend dans ses bras deux fillettes à droite la Bourgogne et à gauche la Lorraine, clairement désignées par les écus qui les accompagnent : ceux de Charles le Téméraire et de René II ; déjà représentés sur la brochure de 1907. Dans l'*Est Républicain* du 14 juillet 1914, Léon Pireyre conclut d'ailleurs son récit des fêtes du 12 juillet, par cette

<sup>40</sup> Le premier devis du 15 février 1911, de 9 500 francs, propose une figure de chevalier de 1,90 m de proportion académique, la longueur du cheval serait de 2,10 m du poitrail à la naissance de la queue, et de 1,60 m de hauteur au garrot. L'optimisme, ou l'inconscience, du Comité transparaît dans un nouveau devis, daté du 5 mars 1912, où les dimensions sont multipliées par 1,5, le montant est désormais de 19 200 francs. Mais le 7 septembre 1912, la SA des Fonderies d'Art du Val d'Osne s'inquiète de ne pas avoir de réponse du Comité. Enfin, une dernière missive du 20 novembre de la même année accuse réception d'un courrier du 19 septembre dans lequel le Comité fait état du manque de fonds récoltés (Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, 1 F 293).

<sup>41</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 F 293. L'ensemble des documents concernant cette manifestation est rassemblé dans le dossier 1914. La brochure comprend les poèmes d'Hyppolite Roy (*Le Téméraire*, p. 1-4), de Léon Tonnelier (*René II*, p. 5-6), d'Émile Hinzelin (*Vive Lorraine et Bourgogne !*, p. 7-8) et enfin de René d'Avril (*Ballade Lorraine*, p. 9-10), ils sont accompagnés d'un dessin de Victor Prouvé.

<sup>42</sup> Brochure de 1907 (cf. note 31), p. 7.

phrase : « Et sous cette Croix se sont réconciliés les ennemis de jadis, maintenant fraternellement mêlés dans l'unité française. » Il me semble possible de mettre en parallèle cette image avec la sculpture *Le Souvenir* de Paul Dubois où l'on voit deux femmes, représentations allégoriques de la Lorraine et de l'Alsace, la première, affligée, posant sa tête sur l'épaule de la seconde. La cire est exposée au Salon de 1899 et l'un des bronzes fut installé sur la place Saint-Jean (actuelle place Maginot) à Nancy en 1910<sup>43</sup>. Le projet de statue équestre de Prouvé, malgré la beauté de la maquette, malgré le dévouement des uns et des autres, ne put être mené à bien à cause de l'entrée en guerre contre l'Allemagne.

### **Le Comité du monument de la bataille de Nancy (1919-1928)**

Les cinq années de guerre marquent nécessairement un temps mort dans la réalisation du projet mais, moins d'un an après l'armistice, Charles Donders réaffirme au sein du Comité la nécessité « d'en finir avec le monument de la Croix de Bourgogne ». Son propos est repris dans *l'Est Républicain* du 30 juin 1919, et son avis est partagé par un journaliste qui dit alors que : « Le monument de la Croix de Bourgogne doit rappeler une date essentielle dans l'histoire de notre Patrie » puis fait un parallèle entre les événements de 1477 et ceux plus récents : « Comme la France, de nos jours, aidée par la République américaine, a plongé dans le néant les sinistres projets de l'empereur d'Allemagne, les lorrains d'alors, avec le concours de la petite République suisse, détruisirent les ambitions du mégalomane Charles le Téméraire, semblable par bien des côtés à Guillaume II. » Le mois suivant un nouveau comité est créé, il se nomme désormais Comité du monument de la bataille de Nancy<sup>44</sup>. Mais il faut aussi et surtout commémorer les morts de 1914-1918 et, dans une moindre mesure peut-être, la victoire. Autant de programmes qui se font concurrence et nuisent financièrement à l'élaboration du monument de la bataille de Nancy. Il est d'ailleurs question à un moment de fusionner ce dernier avec celui consacré à la victoire de 1918 qui peine lui aussi à trouver des fonds<sup>45</sup>. Mais finalement, Prouvé, encore lui, présente en 1924, avec Biet, un troisième projet pour le monument de la bataille de Nancy ; un projet clairement distinct de celui qu'il a proposé en 1923 pour le monument aux morts de la première guerre<sup>46</sup>. Les difficultés financières d'avant-guerre n'ont pas été oubliées par les membres du nouveau comité qui pensent tout de suite à faire moins cher, donc plus simple. Le bronze est oublié, le monument est prévu en gré rose des Vosges, orné de mosaïques. Il s'agit d'une pyramide surmontée d'une croix de Lorraine. « ... La face antérieure de cette pyramide, très élégante en sa simplicité, est décorée d'une ornementation de chardons, enlaçant les écussons de Lorraine, de Bourgogne, d'Alsace et de Suisse, les quatre nations ayant combattu le 5 janvier 1477. La couronne ducale surmonte les écussons supérieurs ; au-dessus s'élève la Croix de Lorraine... »<sup>47</sup>. Mais le projet tarde encore, toujours faute d'argent. Parallèlement, en 1925, le monument aux morts de Nancy, réalisé par Frédéric Wielhorski et Alexandre Descatoire, est inauguré au cimetière du Sud. On y voit notamment un poilu, gisant, avec à ses pieds un écu à la croix de Lorraine. En 1926, Prouvé propose un quatrième projet. Voici la description qu'il en fait :

---

<sup>43</sup> Jane-Marcelle Delahaye, « "Le Souvenir" (ou Alsace-Lorraine), monument de la place Saint-Jean à Nancy », *Le Pays lorrain*, vol. 57, 1976, p. 195-202.

<sup>44</sup> *Est Républicain* du 23 juillet 1919.

<sup>45</sup> *Est Républicain* du 27 octobre 1921 ; *L'Immeuble et la construction dans l'Est* du 20 novembre 1921 et du 28 janvier 1923. Les difficultés autour de la réalisation de ce type de monument se rencontrent également dans d'autres villes. Cf. l'exemple de Dijon : Philippe Poirrier, « Pouvoir municipal et commémoration. L'exemple du monument aux morts de Dijon. 1919 1924 », *Les Annales de Bourgogne*, 1989, t. LXI., p. 141-154.

<sup>46</sup> Sur le monument aux morts de la ville de Nancy, voir la présentation de Laura Joaquin dans le présent volume.

<sup>47</sup> *L'Immeuble et la construction dans l'Est* du 29 novembre 1924.

« Je me suis basé, dit-il, sur les finances dont le comité dispose. Le monument sera simple. Un fût de grès rose, aux lignes droites ; il n'y aura pas de sculpture, mais de la mosaïque de couleur. Sur la face principale, un chevalier portant les armes de René II et portant sur ses bras la croix de Lorraine. En dessous figureront les écus suisse et alsacien, rappelant leur participation au cours de la bataille. Sur le dos de la stèle, nous placerons les armes du Téméraire qu'il ne faut pas oublier. Une inscription sur le socle de la face, rappellera l'événement en termes précis. L'ancienne inscription sera gravée en dessous des armes du Téméraire. Le monument, tout en étant fort simple, sera orné de quelques cannelures et de parties en retrait qui lui enlèveront toute sévérité. Une vasque baignera le bas de la stèle, en souvenir de l'étang. Ce monument aura environ neuf mètres de haut, le personnage 2 m 30. La mosaïque lui conférera un caractère héraldique conforme à sa destination. »<sup>48</sup>

On est tenté d'y voir comme une réponse au monument aux morts, le combattant, ici victorieux, relève et brandit la croix de Lorraine auparavant mise à bas.

Enfin, les choses avancent et en 1927 le maréchal Lyautey, président du comité d'honneur, se rend à l'École des Beaux-Arts où Victor Prouvé lui présente les maquettes des panneaux de mosaïques. Lyautey approuve alors « l'idée réalisée de faire figurer les attributs du Téméraire et les écussons aux armes de Bourgogne, de Comté et de Flandre à côté de ceux de René II, de la Lorraine, de l'Alsace et de la Suisse, la réunion de ces emblèmes précisant que le monument est érigé en souvenir de la fin des luttes. » On apprend dans le même article que : « Le maréchal Lyautey, fervent traditionaliste, regrettait la suppression de l'étang Saint-Jean dont une petite portion existait encore au temps de son enfance, dans le voisinage de la croix de Bourgogne. Il a constaté avec satisfaction qu'une grande vasque établie à fleur du sol, devant le monument, remplacera ce vestige disparu et rappellera l'existence de l'ancien étang. »<sup>49</sup>

Les mosaïques sont pour la plupart de nature héraldique et ont été composées en étroite collaboration avec Edmond des Robert (**Illustration 7**)<sup>50</sup>.

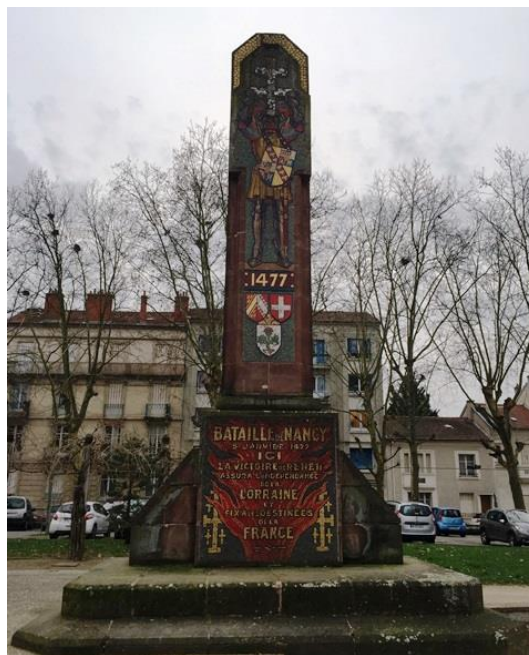


Illustration 7 : Le monument aujourd'hui

<sup>48</sup> *Est Républicain* du 30 décembre 1926. Le Musée lorrain conserve des esquisses de Prouvé : inv. 2006.0.5536 ; 2006.0.5819 ; 2006.0.5820 ; 2006.0.5822 ; 2006.0.5823 ; 2006.0.5824 ; 2006.0.5825 ; 2006.0.5826.

<sup>49</sup> *Est Républicain* du 22 novembre 1927.

<sup>50</sup> La collaboration des deux hommes est attestée dans un article d'Emnic paru dans l'*Étoile de l'Est* du 10 septembre 1927.

Elles étaient d'ailleurs toutes déjà présentes sur la couverture de la brochure de 1907 à l'exception de celles représentées sur l'écu porté par René II sur la face antérieure du monument<sup>51</sup>.



Le duc porta ces armoiries de 1473 jusqu'au début des années 1490<sup>52</sup>. Aux pieds du prince lorrain, sous la date 1477, on voit les armes de l'Alsace à côté de celles de la Suisse et en-dessous l'écu au chardon de la ville de Nancy.



La face latérale gauche porte les armoiries de Philippe le Bon qui sont devenues par métonymie celles de la Bourgogne, on lit en dessous, gravée dans le gré rose l'inscription : « Vive Bourgogne ».



<sup>51</sup> Écartelé aux 1 et 4 : Lorraine ; aux 2 et 3 : en chef, tiercé de Hongrie, Anjou ancien et de Jérusalem, en pointe parti d'Anjou moderne et de Bar ; sur le tout Aragon.

<sup>52</sup> Christian de Mérimond, « La politique du duc de Lorraine René II (1473-1508) à l'égard de la seconde maison d'Anjou, de la France et de la Bourgogne, d'après le témoignage de l'emblématique et de la thématique », dans *Les pays de l'entre-deux au Moyen Âge : questions d'histoire des territoires d'Empire entre Meuse, Rhône et Rhin*, Actes du 113<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes (Strasbourg, 1988), Paris, 1990, p. 61-114, ici p. 66-71.

Les armoiries de Charles le Téméraire sont représentées sur la face postérieure du monument ; le heaume est orné du cimier à la double fleur de lis et accosté des armoiries de Flandre, à droite, et de celles de Franche-Comté, à gauche<sup>53</sup>.



Enfin, la face latérale droite est chargée des armoiries de René II, telles qu'il les porta de 1498 à 1508<sup>54</sup>, assimilées ici à celles de la Lorraine puisqu'elles sont accompagnées de l'inscription « Vive Lorraine ».



C'est bien une évocation du souvenir de la bataille de Nancy et de la victoire de René II mais aussi de l'union de la Lorraine et de la Bourgogne au sein de la nation française. L'idée était déjà présente dans la vignette de Prouvé illustrant le poème d'Hinzelin *Vive Lorraine et Bourgogne!* où les mêmes armoiries identifiaient les figures allégoriques des deux régions. Émile Hinzelin dans un article de *l'Est républicain* du 1<sup>er</sup> novembre 1928, intitulé *Pourquoi le monument de la bataille de Nancy, 1477, ne respire que l'amitié de la Paix*, est explicite : « Au monument de René II sont inscrits les noms de la Lorraine et de la Bourgogne, protagonistes du drame où l'unité de la France a triomphé, comme elle avait triomphé dans un autre drame encore plus terrible, trente-huit ans auparavant, grâce à Jeanne, la bonne Lorraine ». Nous pouvons noter au passage la réapparition dans les discours de Jeanne d'Arc qui avait disparu depuis 1892. Hinzelin nous dit encore que : « Les descendants de tous les braves qui ont combattu les uns contre les autres, devant Nancy, le dimanche 5 janvier 1477, sont actuellement nos amis ou nos frères. D'une part, nos amis, nos grands amis de Suisse. D'autre part, nos frères du duché de Bourgogne et nos frères de la comté de Bourgogne, c'est-à-dire de Franche-Comté ; enfin, nos frères d'Alsace, les uns et les autres Français pour toujours, comme nous, Lorrains. » Les revendications de restitution de l'Alsace-Lorraine ont ici fait place, dans les discours, à la célébration de ce retour dans l'espace national suite au Traité de Versailles. La tentative de concilier deux discours : celui de l'hommage au prince médiéval victorieux et celui de la nation républicaine réunie, a induit une légère incongruité héraldique (la représentation de la Lorraine par les secondes armoiries du duc) mais globalement le projet emblématique d'Edmond des Robert et de Victor Prouvé, pensé de longue date, est plutôt cohérent.

<sup>53</sup> D'azur semé de billettes d'or au lion du même.

<sup>54</sup> Christian de Mérindol, *op. cit.*, p. 71-75.

Après 40 longues années, le monument est donc enfin inauguré le 2 novembre 1928<sup>55</sup>. Le président Poincaré n'a pas pu venir et les cérémonies ont lieu sous une pluie diluvienne<sup>56</sup>. Le monument Art Déco ne séduit pas, loin s'en faut, tous les Nancéiens, d'autant que les mosaïques ont coûté très cher<sup>57</sup>. Les intempéries ternissent rapidement l'ensemble<sup>58</sup> ; en conséquence, certaines inscriptions deviennent illisibles, il faut les refaire elles aussi en mosaïque<sup>59</sup>.

Le monument devient rapidement invisible aux yeux d'un grand nombre de Nancéiens. C'est encore le cas aujourd'hui. Sans doute l'aveuglement et l'amnésie collective actuels des Nancéiens sont-ils dus aux effets de distorsion mémorielle induit par l'évolution, au gré des changements historiques, politiques et sociaux, de la perception de l'évènement. Ce phénomène d'oubli, qu'il conviendrait de mesurer précisément<sup>60</sup>, est récent car de 1477 à 1928, la volonté de commémorer le souvenir du 5 janvier 1477 a relevé de l'obsession, comme les pages précédentes en témoignent. Si les célébrations du cinquième centenaire de la bataille de Nancy ont marqué un net regain d'intérêt pour cet évènement, il n'en est pas moins vrai que depuis lors ce dernier est retombé dans l'oubli et que son monument commémoratif a perdu l'essentiel de sa visibilité.

Mais de nos jours l'amnésie collective n'est pas totale ; elle n'est que partielle et finalement sans doute très significative et paradoxale. En effet, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la croix de Lorraine est devenue un emblème de dimension nationale, elle s'est chargée d'une forte valeur symbolique pour la République française : elle incarne la France libre et la Résistance<sup>61</sup>. Or, depuis quelques années, les nostalgiques du 5 janvier 1477 qui viennent célébrer l'anniversaire de la bataille de Nancy devant l'image du duc brandissant la croix de Lorraine ont changé. Les membres de Lorraine nationaliste, émanation du Parti Nationaliste Français, qui se réunissent désormais le 5 janvier arborent certes les couleurs de la Lorraine mais elles côtoient la croix celtique et la francisque. Indéniablement, les protagonistes de ces cérémonies prônent des valeurs résolument opposées à celles des hommes à qui l'on doit la réalisation du monument, des républicains plutôt progressistes<sup>62</sup>, et à celles du symbole porté par le vainqueur du Téméraire, cette croix de Lorraine, devenue emblème de la France libre puis des mouvements gaullistes<sup>63</sup>. Ce paradoxe doit sans conteste nous inciter à toujours mieux connaître notre passé et surtout à mieux le faire connaître. Il faut que chacun puisse en conserver une mémoire juste et non dénaturée. C'est à l'historien de plonger sans relâche dans les sources pour que chacun puisse se remémorer et commémorer en toute connaissance de cause.

---

<sup>55</sup> *Est républicain* du 2 novembre 1928.

<sup>56</sup> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 F 293 : registre des délibérations de la Commission des Monuments de l'Association des Amis du Nouveau-Nancy, réunion du 10 octobre 1928 : « ... M. Poincaré a fait savoir qu'il ne pourrait pas venir, en raison de sa très grande fatigue. »

<sup>57</sup> 18 000 francs, facture des Établissements Gentil-Bourdet du 13 juillet 1927 (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 F 293).

<sup>58</sup> Émile Badel déplore le choix du gré rose des Vosges dans *L'Immeuble et la construction de l'Est* du 10 mai 1931.

<sup>59</sup> En novembre-décembre 1932, il est fait appel à monsieur Dececco, entrepreneur de mosaïque (Nancy, Archives municipales, 1 M 203).

<sup>60</sup> Au cours de la préparation de cet article, j'ai eu l'occasion de parler avec un certain nombre de Nancéiens (en dehors du milieu des historiens) de la bataille de Nancy de 1477 ; la plupart d'entre elles ignorait non seulement l'évènement mais aussi le monument commémoratif pourtant toujours présent dans le paysage de leur ville.

<sup>61</sup> Michel Pastoureau, *Les Emblèmes de la France*, Paris, Bonneton, 1998, p. 86-89.

<sup>62</sup> En témoigne la liste des membres des comités actifs et d'honneur de 1907 et 1928, ainsi que les discours prononcés le 2 novembre 1928 publiés dans la brochure éditée à l'occasion de *l'Inauguration du Monument commémoratif de la Bataille de Nancy* publiée en 1929 (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 F 293).

<sup>63</sup> La croix de Lorraine est abandonnée en 2002 au moment de la création de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP).